Droits des Femmes, égalité femmes/hommes
Pour un texte de congrès offensif et revendicatif

La partie Droits des Femmes, insuffisante eu égard aux enjeux et aux attaques actuelles des réactionnaires, ne permet pas de rendre compte de tout le travail syndical fait sur cette question qui nécessite un engagement combatif du SNES.

Nous vous proposons donc quelques pistes à poursuivre et approfondir.

Si, depuis Avril 2012, des revendications du SNES ont vu le jour (création d'un Ministère des Droits des Femmes, harcèlement sexuel, bilans chiffrés sur les inégalités f/h au travail, mesures contre le système prostitutionnel), « le chemin sans retour de l'égalité » n'en est pas moins long pour autant.
A l'heure d'attaques frontales des réactionnaires sur la réalité des inégalités créées par une construction sociale du genre qui infériorise systématiquement les femmes, de leur paupérisation croissante, des violences qui leur sont faites, d'une politique d'austérité mettant en danger les services publics, d'inégalités de salaires f/h dans les secteurs privé et public, de retraites amputées pour les femmes, le gouvernement ne peut déclarer vouloir s'attaquer aux inégalités, et de l'autre côté, réduire les dépenses publiques inévitablement au détriment des droits des femmes et de l'égalité.
Les femmes ne sont pas des victimes, elles sont victimes d'un système patriarcal qui se nourrit également d'un système économique au profit des plus riches.

Le SNES revendique notamment :

- des mesures fortes et des sanctions contre le temps partiel imposé, la précarité et les inégalités de salaires dans les entreprises et les services publics
- la revalorisation des métiers féminisés et donc ceux de l'éducation (dans lesquels les femmes sont majoritaires)
- des mesures supplémentaires pour lutter contre les violences faites aux femmes
- une véritable politique de prévention et d'éducation à la sexualité avec des moyens en conséquence
- la prise en compte systématique de la construction sociale du genre dans les programmes, la formation des personnels et les manuels scolaires
- un accès de toutes et tous à toutes les contraceptions avec remboursement intégral
- la réouverture des centres IVG fermés et l'implantation d'un centre IVG dans chaque structure hospitalière publique
- la création de places en crèches publiques
- l'accès à la PMA pour les couples de femmes (et les femmes seules ?)
- il s'oppose à la légalisation de la Gestation pour Autrui qui constitue une atteinte au corps des femmes et sa marchandisation

Rosine Charlut, Amandine Cormier, Ingrid Darroman, Maryvonne Guigonnet, Florence Ligonnière, Félicité Montagnac, Bénédicte Taurine, membres du groupe Femmes du SNES-FSU